

Ici et ailleurs

• Beauté
Vaimalama Chaves, Miss France 2019



Photo : AFP

Miss Tahiti, Vaimalama Chaves, 24 ans, a été élue Miss France 2019, samedi soir, au Zénith de Lille, succédant à Maëva Coucke, du Nord-Pas-de-Calais, sous les yeux d'un jury composé, pour la première fois, exclusivement de femmes. Diplômée d'un master de management en marketing, elle a devancé Miss Guadeloupe, première dauphine, Miss Franche-Comté, deuxième dauphine, et Miss Réunion et Miss Limousin, les deux dernières finalistes. "J'étais community manager dans une salle de musculation, maintenant je suis Miss France", a-t-elle déclaré, les larmes aux yeux. "C'est incroyable, je suis très émue". La dernière Miss Tahiti coiffée du précieux diadème était Mareva Galanter, en 1999.

• Flamenco
Chiquetete meurt à 70 ans

Le chanteur de flamenco espagnol Antonio Cortés Pantoja, alias "Chiquetete", est décédé dans la nuit de samedi à dimanche, ont annoncé sur les réseaux sociaux sa maison de disques et la page officielle de l'artiste. Né à Algésiras en juillet 1948, issu d'une famille de grands noms du flamenco, Chiquetete a été élevé dans le quartier de Triana à Séville, un des berceaux de ce style musical. Il est décédé brutalement d'un arrêt cardiaque alors que, trois jours plus tôt, il annonçait encore sa présence à un concert le 29 décembre.

• Archéologie
Découverte d'une tombe de plus de 4.400 ans à Saqqara

La tombe d'un prêtre datant de plus de 4.400 ans a été découverte sur le site de Saqqara, près du Caire, par une mission archéologique égyptienne, ont annoncé samedi les autorités. La tombe du prêtre nommé "Wahtye" date de la Ve dynastie (entre 2.500 et 2.300 avant J.-C.), pendant le règne de Néferirkarê, selon le ministère des Antiquités. Elle est "exceptionnellement bien conservée, colorée avec des sculptures à l'intérieur. Elle appartient à un prêtre de rang élevé", s'est réjoui samedi le ministre des Antiquités, Khaled el-Enany devant un parterre d'invités et la presse.

Rassemblés par SNN

Consommation/Mesure de suspension du commerce d'eau en sachet

Le plaidoyer de l'Agos

P.M.M
Libreville/Gabon

Les responsables de cette Organisation non gouvernementale ont organisé une série de rencontres en vue de faciliter la levée de cette mesure qui devrait "soulager les couches sociales économiquement faibles en cette période d'austérité".

LA suspension, le 17 février 2017, du commerce de l'eau en sachet a fait récemment réagir les membres de l'Association gabonaise des œuvres sociales (Agos). Ils viennent d'initier une série de rencontres en vue de plaider pour une reprise de cette activité pour les opérateurs économique agréés et détenant tous les documents afférents (agrément, patente, attestation d'analyse d'eau du ministère de la Santé...).

C'est dans ce sens que les responsables de l'Agos ont rencontré ceux de l'Agence gabonaise de la sécurité alimentaire (Agasa), de la direction générale de la Concurrence et de la consommation (DGCC), et de l'Institut d'hygiène publique, notamment. La dernière rencontre du genre a eu lieu au siège de la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG), principal fournisseur de ces opérateurs, en présence d'un responsable du ministère de l'Agriculture, Bobebet Sonor, tutelle de l'Agasa. Occasion pour la présidente-fondatrice de l'Agos, Saphyatou Ndagui, de rappeler que l'eau vendue par ces opérateurs économiques "est celle de la SEEG et n'a, à ce jour, fait du mal à personne". Tout en relevant que cette activité participe également des Objectifs de développement durable (ODD) auxquels le Gabon a adhéré et qui exigent des États "l'accessibilité de l'eau potable à tous", entre autres. Et c'est ce que font les opérateurs suspendus d'activité en rendant accessible "l'eau potable dans les zones les plus reculés et à moindre coût", sans faire une quelconque concurrence à la SEEG. Le sachet étant vendu à seulement 50 francs, ajoute Mme Ndagui.

Pour la responsable l'Ong Agos, plutôt que de suspendre cette activité qui participe également à la lutte contre le chômage, les autorités « devraient tout simplement accompagner ces opérateurs, exigeant d'eux des améliorations sur le plan technique, sous la supervi-



Photo : Chris OYAME

La présidente de l'Ong Agos, Saphyatou Ndagui (c), lors d'une précédente sortie.

sion des organismes techniques.» Chose curieuse, relève Mme Ndagui, pour le déplorer, la même eau, souvent du fait des opérateurs informels, est toujours sur le marché, mais sous une autre forme (gobelet plastique) vendue plus chère, soit 100

francs. Il résulte également d'une étude menée par l'Ong que certains vendeurs s'approvisionneraient en contenants plastiques directement à la décharge de Mindoube, pour la commercialisation de cette eau "sans aucun respect des conditions hygiéniques". Pendant ce temps, dénonce la présidente de l'Agos, douze entreprises de production d'eau en sachet basées à Libreville et à Port-Gentil, répondant aux normes exigées par les autorités compétentes, sont toujours suspendues d'acti-

vités. Tout en plaidant pour la reprise totale de cette activité, Saphyatou Ndagui a mis en garde les opérateurs qui ne se mettront pas en règle, qu'ils "vont s'exposer aux sanctions pénales définies par la loi". C'est pourquoi, invite-t-elle également les autorités à exiger de ces producteurs informels l'organisation de leur secteur d'activité, afin de sortir définitivement de cette crise, en vue de « soulager les couches sociales économiquement faibles en cette période d'austérité.»

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANTS)

RENFORCEMENT DES CAPACITES POUR L'EMPLOYABILITE DES JEUNES ET L'AMELIORATION DE LA PROTECTION SOCIALE

Pays : GABON

Secteur social

Référence de l'accord de financement : 2000200000651

N° d'Identification du Projet : P-GA-IAE-002

Le Gouvernement Gabonais a reçu de la Banque Africaine de Développement un prêt en vue du financement du Projet de RENFORCEMENT DES CAPACITES POUR L'EMPLOYABILITE DES JEUNES ET L'AMELIORATION DE LA PROTECTION SOCIALE (RC/EJPS), et se propose d'utiliser une partie de fonds accordés au titre de ce prêt pour financer le contrat de services de consultants pour l'animation des IEC (Information, Education et Communication) sur l'Enseignement Technique et Professionnel (ETP) ainsi que sur la Formation Professionnelle (FP).

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent :

- L'organisation d'une médiatisation continue des offres et cursus de formation;
- La vulgarisation des activités pédagogiques dans les disciplines des sciences et techniques et professionnelles;
- L'organisation des journées portes ouvertes dans les établissements de l'ETP et de la FP;
- L'organisation de la foire des métiers;
- La production d'une carte des formations en lien avec le bassin économique de chaque établissement;
- La conception et production du matériel pédagogique;
- La conception et l'élaboration d'un magazine de l'ETP et de la FP.

Les prestations sont prévues pour une durée de trois (3) ans, celles-ci devraient comporter, entre autres, les phases suivantes :

- L'organisation des missions de supervision dans les établissements de l'ETP et de la FP ;
- L'implication des opérateurs économiques dans la sensibilisation ;
- Le partenariat avec les médias publics ;
- La mise en œuvre d'un portail d'information sur internet...

La Cellule d'Exécution du Projet RC/EJPS invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire, en trois exemplaires, les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les

consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes à la Politique d'acquisition d'Octobre 2015 de la Banque Africaine de Développement, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires aux heures d'ouverture de bureaux (8h-16h) et à l'adresse mentionnée ci-dessous :

Direction Générale de la Formation Professionnelle
Cellule d'Exécution du Projet RC/EJPS
B.P 3919 Libreville, Gabon
Tel : (00 241) 01 72 53 39 /07 91 84 89/07 41 58 15
Courriel : cep.rcejps@gmail.com
3ème étage de l'immeuble La Parisienne sis au 224 Avenue Jean Baptiste NDENDE

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 10 janvier 2019 à 10h00 et porter expressément la mention « AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA SELECTION D'UN CONSULTANT CHARGE DE L'ANIMATION DES IEC (INFORMATION, EDUCATION ET COMMUNICATION) SUR L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL AINSI QUE SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE ».

À l'attention : M. François BOUKANGOU, Chef de Projet
B.P 3919 Libreville, Gabon
Tel : (00 241) 01 72 53 39

